



©Michel Joly, Armelle photographe

Lancement du Fonds biodiversité

➤ UN FINANCEMENT POUR ENCOURAGER LES ACTIONS COLLECTIVES EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE

L'association des Climats du vignoble de Bourgogne, qui coordonne la gestion du site inscrit au Patrimoine mondial, porte déjà depuis 5 ans un « Fonds Patrimoine » pour financer et accompagner la restauration du patrimoine viticole bâti comme les murs de vignes, cabottes, porte de clos, etc. Elle ouvre désormais un « Fonds biodiversité » destiné à financer et accompagner les projets collectifs visant à maintenir et développer la biodiversité sur le territoire des Climats – Patrimoine mondial. Focus sur ce nouveau programme, qui œuvre en complémentarité des dispositifs déjà existants sur le territoire.

Le constat : la biodiversité, un enjeu majeur de la pérennité du vignoble des Climats

Il y a deux ans, l'Association a réuni l'ensemble des partenaires du territoire concernés au sein d'une commission Développement Durable pour faire un tour de table et mettre à jour les besoins du territoire. « Au fil des concertations, deux thématiques sont ressorties : le maintien de la biodiversité et les réponses aux changements climatiques. » explique Cyprien Arlaud, Président délégué de l'Association. « La lutte contre le changement climatique fait déjà l'objet d'axes de réflexion et d'actions par différents partenaires dont le BIVB ; sujet sur lequel nous travaillons bien sûr en lien avec eux. Cela nous a permis de nous concentrer particulièrement sur la biodiversité, qui croise pleinement les valeurs et les préoccupations partagées par l'Unesco. Nous travaillons depuis 18 mois sur le sujet grâce à un partenariat fort avec la Chambre d'Agriculture de Côte-d'Or et la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux). C'est dans cet esprit que nous avons soutenu un premier diagnostic biodiversité avec l'ODG de Vosne-Romanée en 2021. Un premier jalon qui nous a permis de dessiner les contours de ce Fonds biodiversité que nous lançons aujourd'hui, grâce au soutien financier de nos mécènes. »

Le maintien de la biodiversité est devenu une préoccupation majeure pour préserver les équilibres écologiques des vignobles. **Une viticulture de Climats à son rôle à jouer dans le bon fonctionnement des milieux naturels agricole, l'équilibre de son environnement et la vitalité de ses paysages.** Il est possible de contribuer à la préservation des nombreuses espèces vivants dans les vignobles : flore, invertébrés, oiseaux, mammifères, reptiles et amphibiens. Cela peut passer par **différentes actions** : favoriser les zones enherbées, diversifier les modes de gestion, planter des haies, des zones arborées ou des arbres isolés, entretenir le patrimoine bâti, conserver les zones humides, etc.



La philosophie du Fonds Biodiversité

ACCOMPAGNER LES ACTIONS COLLECTIVES

en faveur du maintien ou du développement de la biodiversité

Afin d'agir efficacement, il est primordial de travailler sur des actions collectives. Nous souhaitons œuvrer à l'échelle la plus large possible au sein d'un même vignoble pour agir efficacement sur la diversité. C'est pourquoi le Fonds est ouvert tant aux ODG qu'aux associations et aux collectivités.

Le rôle de l'Association est tant d'accompagner les démarches que de permettre un partage d'expérience entre les différents porteurs de projets. « Il y a une vraie prise de conscience qui est en marche chez les vignerons. Nous souhaitons apporter notre appui et une mise en cohérence à l'échelle du territoire inscrit au Patrimoine mondial. Nous espérons que cela permettra d'impulser une vraie dynamique, en « capitalisant » autour de l'expérience acquise sur des projets-pilote. » explique Nathalie Hordonneau-Fouquet, en charge de l'animation du fonds au sein de l'Association.

FINANCER TOUT OU PARTIE D'UNE DEMARCHE GLOBALE : DIAGNOSTIC, COORDINATION, INVESTISSEMENTS, ACTIONS, FORMATIONS

Une phase de diagnostic et d'étude du terrain sera demandée systématiquement aux porteurs de projet. Elle pourra être financée par le Fonds ou avoir été traitée au préalable par les porteurs de projet. Les projets retenus pourront bénéficier d'aides variant de 50% à 80 % pour chaque étape du projet, en compléments des dispositifs déjà proposés par des partenaires comme la Chambre d'Agriculture ou le BIVB.

QUI PEUT BENEFICIER DE CE FONDS ?

Le fonds est ouvert à tous les organismes collectifs : ODG, association, collectivités...

SUR QUELS CRITERES ?

Action collective et globale pour le maintien ou le développement de la biodiversité

OÙ ?

Sur le périmètre des Climats du vignoble de Bourgogne – Patrimoine mondial

POUR QUELLES ACTIONS ?

Le Fonds peut financer et accompagner chaque étape des projets retenus, à hauteur de 50 à 80 % des montants et sur engagement d'un travail de réflexion préalable assuré par une étude-diagnostic de terrain :

1. Animation et coordination du projet, dans le cas où un organisme extérieur accompagne le collectif (Chambre d'agriculture, salarié, prestataire, etc.) : préconisations, plan d'action, restitution, formation, etc.
2. Diagnostic biodiversité, par un organisme spécialisé (LPO, Conservatoire des Espaces Naturels, etc.)
3. Investissements liés au plan d'actions : achat de matériel (arbres, nichoirs...), frais annexes (plantations...)

➤ FOCUS Une première action lancée à Chassagne-Montrachet

Objectif : engager plus de la moitié des domaines de Chassagne pour réintroduire de la biodiversité dans les vignes et dans le paysage viticole du village

POURQUOI CE PROJET ?

« Quand on rentrera à Chassagne, on ne verra plus une mer de vignes »

Adrien Pillot est vigneron, né à Chassagne. Il a vu le paysage changer, s'unifier avec la vigne. Un constat confirmé par la comparaison de photos aériennes prises en 1962 et en 2023 (© IGN).



« Au fil du temps et de l'évolution des pratiques viticoles, de la mécanisation, de nombreux arbres ont disparu. Notre objectif est de retrouver de la biodiversité dans le paysage et dans nos vignes ; les auxiliaires de la vigne ont une vraie utilité pour nous : pour le travail du sol ou pour lutter contre les maladies de la vigne. Pour gagner un peu d'ombre aussi.... C'est ainsi que nous avons engagé un travail collectif au sein de l'ODG, avec plus de 17 vignerons du village. Au total, 90 arbres isolés et 150 mètres linéaires de haies viennent d'être plantés aux abords des parcelles : des poiriers, pêchers, cerisiers ou amandiers et aussi des lilas pour les haies. Nous sommes accompagnés techniquement par la Chambre d'Agriculture. L'Association de Climats, avec le Fonds biodiversité, nous a apporté une écoute sur notre démarche et une aide financière. Nous avons fait le choix de travailler avec un pépiniériste, BG espaces verts, qui nous forme sur la plantation et la taille des arbres, afin d'être autonomes pour l'entretien. [...] Travailler à l'échelle collective nous a permis d'identifier les espaces disponibles entre des parcelles voisines, à l'échelle de toute l'appellation. L'idée est d'impulser une dynamique, de servir au territoire et, si on peut, de partager notre expérience. »

UN PROGRAMME EN 3 PHASES :

- Février 2023 : une première plantation d'arbres et de haies aux abords des parcelles, à des emplacements réfléchis collectivement, ne gênant pas le passage des engins viticoles.
APPORT FONDS BIODIVERSITE : financement de 50 % de l'achat du matériel végétal, des frais de plantation et de formation.
- Printemps 2023 : un diagnostic de territoire, réalisé par la LPO Bourgogne-Franche-Comté, identifiera les atouts actuels « biodiversité » du territoire et les éventuelles pistes d'amélioration pour favoriser la biodiversité dans les vignes.
APPORT FONDS BIODIVERSITE : financement à 80 % du diagnostic
- Nouvelles actions collectives découlant de la restitution du diagnostic.
L'ODG envisage déjà une seconde tranche de plantations d'arbres dès la fin 2023 ainsi qu'une réflexion sur les zones enherbées et le maintien du patrimoine en pierre sèche.

DES PLANTATIONS REALISEES AVEC LES ENFANTS DE L'ECOLE

Le 21 février dernier, une quinzaine d'élèves de l'école primaire de Chassagne-Montrachet ont creusé, fait un bain de pralin, planté, paillé, arrosé... et posé leurs nombreuses questions aux cinq vignerons présents. Quels animaux trouve-t-on dans les vignes ? combien de temps vit un arbre ? Comment greffe-t-on un arbre ? ... Une rencontre à laquelle les vignerons étaient particulièrement attachés. « Les choses bougent. Les enfants, c'est l'avenir. C'est avec eux que les mentalités vont continuer d'évoluer. »



CONTACT PRESSE

Association des Climats du vignoble de Bourgogne – Patrimoine mondial

Delphine Thevenot-Martinez / communication@climats-bourgogne.com / 03 80 20 10 40 / 06 31 42 13 50